

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00639

Numéro SIREN : 795 298 041

Nom ou dénomination : "SARL SAINT PHILIPPE"

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt 8280

SARL SAINT PHILIPPE

Edition du : 01/01/2022 au 31/12/2022

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

BILAN SYNTHETIQUE

	Exercice N		N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF							
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	2 000	2 000
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	1 009 180	157 638	851 542	870 468	- Réserve légale	200	200
Immobilisations financières	4 332		4 332	4 332	- Réserves réglementées		
TOTAL I	1 013 512	157 638	855 874	874 799	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	89 245	175 629
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(39 846)	(86 384)
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	51 599	91 445
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	46 366		46 366	44 357	Emprunts et dettes assimilées	776 824	820 182
Valeurs mobilières de placement	20 000		20 000	20 000	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	250		250	15 760	Fournisseurs et comptes rattachés	4 385	8 781
Caisse					Autres	89 682	34 509
TOTAL II	66 616		66 616	80 117	TOTAL III	870 891	863 471
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 080 128	157 638	922 490	954 917	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	922 490	954 917



SARL SAINT PHILIPPE

Edition du : 01/01/2022 au 31/12/2022

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES (Hors taxes)					
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement		379	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)		10 675	Production immobilisée		
Autres charges externes	5 909		Subventions d'exploitation	69 539	37 922
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	81	150
Rémunération du personnel			PRODUITS FINANCIERS		
Charges sociales	23 892	33 550			
Dotations aux amortissements	71 884	68 722			
Dotations aux provisions					
Autres charges	11 095	11 130			
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	112 780	124 455	TOTAL (I)	69 620	38 072
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	180	17 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	3 494	17 000
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	112 960	141 455	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	73 114	55 072
BENEFICE OU PERTE	(39 846)	(86 384)			
TOTAL GENERAL	73 114	55 072	TOTAL GENERAL	73 114	55 072

**Certifié conforme
à l'original,
le gérant**

« Sarl Saint-Philippe »
SARL au capital de 2 000 Euros
Siège social : 4 Lotissement de la Balastière
Route nationale
62170 Beutin
RCS Boulogne sur mer 795 298 041

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Extrait du PV de l'AGO du 04/09/2023

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

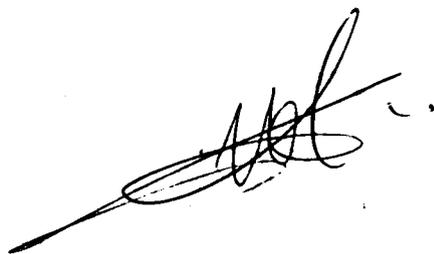
Origine

Résultat de l'exercice : perte :	- 39 846,07 €
Report à nouveau au 31/12/2022.....	89.245,26 €

Affectation

Report à nouveau :	- 39.846,07 €
Compte courant associé DESCHARLES Nicolas.....	16.197,60 €
Compte courant associé DECHARLES Jean-Philippe.....	23.073,36 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité



« Sarl Saint-Philippe »
SARL au capital de 2 000 Euros
Siège social : 4 Lotissement de la Balastière
Route nationale
62170 Beutin
RCS Boulogne sur mer 795 298 041

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Du 04 septembre 2023
--

Le **04 septembre 2023**, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Philippe Descharles, gérant.

Les associés assistant à la réunion ont signé une feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

Sont présents ou représentés :

M. Nicolas Descharles, propriétaire de..... 200 parts
M. Jean-Philippe Descharles, propriétaire de.. 200 parts

L'assemblée réunissant l'intégralité des parts sociales peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- les comptes annuels,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces documents ont été communiqués aux associés et que l'inventaire établi à la clôture de l'exercice écoulé a été tenu à leur disposition au siège social.

Puis il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion.

Les comptes annuels sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte :

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels dudit exercice, lesquels font apparaître une perte de -39.846,07 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : perte :	- 39 846,07 €
Report à nouveau au 31/12/2022	89.245,26 €

Affectation

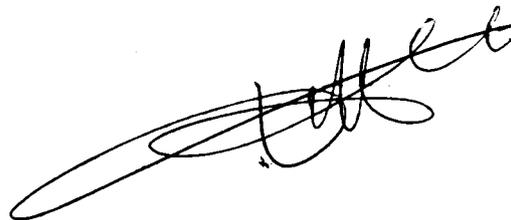
Report à nouveau :	- 39.846,07 €
Compte courant associé DESCHARLES Nicolas	16.197,60 €
Compte courant associé DECHARLES Jean-Philippe	23.073,36 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé.



« **Sarl Saint-Philippe** »
SARL au capital de 2 000 Euros
Siège social : 4 Lotissement de la Balastière
Route nationale
62170 Beutin
RCS Boulogne sur mer 795 298 041

---oOo---

<p align="center">RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022</p>
--

Chers Associés,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous rendons compte de l'activité de la société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires est nul tandis que les charges d'exploitation ont augmenté sont de 101.685 € . Le résultat d'exploitation est négatif de – 1015 .524 € au 31/12/2022, contre – 113.325 € pour l'exercice précédent. Après constatation du résultat financier pour – 11.014 €, le résultat de l'exercice est une perte de -39.846 €, alors que la perte était de – 86.384 € au terme de l'exercice précédent.

2/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a développé aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

4/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société continuera à développer son activité au cours de l'exercice à venir.

II – PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1/ PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celle de l'année précédente.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Chiffres d'affaires nets (HTVA)	0 €
- Total des produits d'exploitation.....	161 €
- Total des charges d'exploitation.....	101.524 €
- Résultat d'exploitation.....	- 101.524 €
- Résultat financier	- 11.014 €
- Résultat exceptionnel.....	3.314 €
- Résultat de l'exercice.....	- 39.846 €

2/ AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à – 39.846,07 euros, en intégralité, au poste « Report à nouveau ».

3/ MONTANT DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois exercices précédents.

4/ LES DEPENSES SOMPTUAIRES

La gérance demande à l'associé unique de constater qu'il n'existe pas de dépenses ni de charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts.

5/ QUITUS A LA GERANCE

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2022.

6/ FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que la société n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune participation significative dans des sociétés ayant leur siège en France et ne s'est assuré le contrôle d'aucune société.

Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger : Néant

La gérance